

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 24 JUIN 2021
Interventions d'Odile Maurin

14.21 Pôle économique du MEETT (Aussonne, Beauzelle, Cornebarrieu) : approbation du Compte Rendu annuel d'Activités à la Collectivité Locale (CRACL) 2020 - Europolia-DEL-21-0428

Monsieur le président, chers collègues,

Comme vous le savez, le soutien financier de la collectivité à l'égard du monde des grandes entreprises, fait débat. Contrairement à ce que certains voudraient faire croire, nous ne sommes pas des idéologues, et c'est pour cela que nous souhaitons aborder la question de manière pragmatique. Car ce qui nous importe, in fine, c'est que l'argent public serve l'intérêt général.

C'est pourquoi il nous semble important dans ce type d'opération que soit finement évalué, d'une part l'ensemble des coûts directs et indirects pour la collectivité, et d'autre part, l'ensemble des bénéfices pour les habitants du secteur concerné. Pour un euro d'argent public, combien d'euro de bénéfice ou d'économie réalisé ?